CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3634** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/02/1997

Raison sociale : PIMENTEL B T P

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/07/2003
Capital : 100 000

ROUTE R D 85 KM 1 850
LIEU DIT EL PILOU
66270 LE SOLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN
Siret : 410 282 420 00034
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 40 766N
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 1247000/001334847

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 1247000/001334847
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 68 92 11 35 **Fax :**
Portable : 06 11 34 11 72
Responsabilité légale :
PIMENTEL NICOLAS GÉRANT

Site Internet : http://www.pimentelbtp.fr
E-mail : compta@pimentelbtp.fr

Effectif moyen : 42 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 237 060 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	42	07/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 11:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.